Bonne année 2012

Bulletin municipal - janvier 2012

Vivre à Rieux

Au centre de loisirs en 2011

Les enfants en pleine action

Mairie de Rieux, Place de l'Eglise 56350 Rieux - ☏ 02 99 91 90 69 - Site www.rieux-morbihan.fr

Le Téléthon 2011, coordonné par le CCAS

25 jeunes collégiens motivés ont frappé aux portes pour recueillir les commandes de viennoiseries vendues au profit du Téléthon, comme chaque année. Cependant, des quartiers n'ont pas pu être visités. Malgré cela, 2250 croissants et pains au chocolat ont été commandés, seulement 20 de moins que l'an passé ! Merci aux jeunes, à la boulangerie Rivière et à vous tous de votre participation et de votre accueil.
Merci aussi aux bénévoles du CCAS et de l'association Handi'mobile pour la mise en sachets.

A la médiathèque, la première édition d'une dictée organisée au profit du Téléthon (d'où le nom de dictéléthon) a réuni une quinzaine de personnes. Le 1er prix (un chèque-livre de 15 euros) de la catégorie 7-14 ans a été remis à Emma Guinée (12 ans). Chez les adultes, le 1er prix a été remporté par Christian Jouvante, lui aussi gagnant d'un chèque-livre de 15 euros. Bravo à eux !

Le repas « créole » a été annulé car le nombre de participants était trop peu élevé. Ce qui aurait créé un déficit. Merci cependant aux associations qui étaient partantes pour participer (Comité des Fêtes, association de Gym).

Bénéfice de cette journée :
- 874,69 € pour les viennoiseries,
- 42 € pour la Dictéléthon.
- Les participations de différentes associations sont les suivantes : section foot 100 €, section basket 50 €, Club des bruyères 200 €, Comité des fêtes 50 €.

Merci à tous.

Un lieu d'information pour les personnes âgées

A partir de janvier 2012, le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) du Pays de Redon et Bretagne Sud va reprendre les missions du relais gérontologique d'Allaire qui était porté par le SIVOMUCA.

*« **Je souhaite** avoir une aide à domicile. Comment dois-je m'y prendre ? » ; « Mon père va entrer en maison de retraite. Quelles sont les aides financières possibles ? » ; « Je prends soin de mon conjoint qui a la maladie d'Alzheimer. Je suis parfois épuisée, qui peut me relayer ? » ; « J'ai une maladie invalidante et je souhaite adapter mon logement. Qui peut me renseigner ? »*
Pour répondre à toutes ces questions, l'équipe du CLIC est gratuitement à votre disposition. Le CLIC est un guichet unique d'information et d'orientation sur les services existants sur le territoire (service d'aide à domicile, accueil de jour, établissement d'hébergement…) et sur les droits des personnes. Il accompagne les personnes dans leurs démarches administratives.

Le CLIC propose également un soutien médico-social. Un ergothérapeute peut se rendre à votre domicile pour vous conseiller sur l'aménagement de votre logement et vous proposer des aides techniques pour surmonter vos difficultés. Une psychologue propose des temps de rencontre aux aidants familiaux et professionnels et aux personnes isolées.

INFORMATION

Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi au 7 rue des Douves à Redon de 9 h à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous, ou par téléphone au 02 99 71 12 13 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, ou encore dans nos permanences délocalisées (Allaire, Carentoir, La Gacilly).

Repas du CCAS

Le 2 octobre, 130 personnes s'étaient données rendez-vous à la salle paroissiale pour le traditionnel repas des aînés. Le soleil qui brillait à l'extérieur était aussi dans les cœurs car ce fut une après-midi convivial et chaleureuse. Beaucoup de conteurs et conteuses, de chanteurs et de chanteuses ont partagé leur bonne humeur. Le repas concocté par le Restaurant le Prieuré a été apprécié de tous.
Rendez-vous est pris pour le 14 octobre 2012 !

Vie commerciale

Mecadom 44 à Bodudal. «Professionnel de l'automobile depuis 20 ans, je propose mes services du lundi au samedi (de 8h/12h et 13h30/18h30) pour toute intervention sur votre véhicule. Enlèvement et transport de véhicule sur porte-voiture. Tarif très attractif. Devis sur demande.»
Contact :
☎06 60 02 06 99 et ☎02 99 08 17 32
Courriel : mecadom44@live.fr.

MT Services, une seule et même personne à votre service !
C'est une nouvelle activité proposée par Maud Thaumoux, Les Saudraies à Rieux. ☎02 99 93 10 67 ou 06 99 44 10 67 : aide à la personne et aide-ménagère.

A noter : déduction d'impôts (-5%) ; chèque emploi-service universel (Cesu) préfinancé accepté ; Chèque emploi service.

2011, un bilan bien rempli

Par Patrick Le Villoux,
Maire de Rieux

Rieuxoises, Rieuxois, *En ce début 2012, il est bon de jeter un regard sur l'année passée pour en faire le bilan.*

L'année 2011 aura été marquée par plusieurs réalisations.

- ***Nous avons refait à neuf*** *la première partie de la route qui mène de la rue Romaine au haut du village du Tertre Chevalier. En effet, après des travaux qui l'avaient détériorée, notamment ceux nécessaires pour l'assainissement, cette route était devenue difficile pour la circulation et périlleuse pour les piétons. Nous en avons profité pour réaliser un passage piéton sur toute sa longueur. C'est une première partie qui devrait se prolonger ultérieurement jusqu'au Val si les finances suivent.*
- ***Suite au diagnostic*** *de bureau «conseil info énergie», nous avons commencé à changer les chauffages du Centre social. L'éclairage de la grande salle du hall N°2 va être revu complètement ; les travaux sont en cours. Un système d'horloge va permettre un meilleur confort grâce à une gestion plus économe du chauffage. La même chose est également prévue aux vestiaires douches afin d'agir sur des frais de chauffage excessifs.*
- ***Dans le cadre du projet de valorisation*** *du site du château, deux interventions de deux jours avec une vingtaine de bénévoles ont déjà bien transformé le versant Nord et la pointe Est. La vue est dégagée et l'on a un beau panorama sur Redon, Fégréac et les alentours. C'est la première partie d'une opération qui doit aboutir fin 2012 à une restauration complète du site avec « une muraille fantastique » réalisée par Nicolas Polissky, artiste Russe, qui travaille également sur le site de la Carrière en Fégréac. Des jeux pour enfants prendront place près des tables de pique-nique.*
- ***Des dossiers engagés*** *en 2011 vont se poursuivre en 2012. Il s'agit notamment de la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme), aujourd'hui en phase de finition. Les procédures administratives prendront encore cinq à six mois car, après la délibération du conseil municipal, il y aura une enquête publique et la validation par le Préfet. Si tout va bien, celui-ci sera officiel avant l'été mais les règles sont de plus en plus contraignantes ; toutes les communes environnantes y sont confrontées.*
- ***La ZAC multi-sites*** *entre l'Angle, le Tertre Chevalier et la Fosse, avance bien mais son étude demande encore plusieurs mois de travail.*
- ***L'extension de la cantine*** *scolaire devrait être réalisée pour la rentrée prochaine, même si beaucoup de temps a été perdu en démarches administratives nouvelles ; tout se complexifie, quelque fois au-delà du raisonnable.*
- ***La numérotation des habitations*** *et la signalétique sont également en fin d'étude. Leur réalisation se fera cette année.*
- ***Un autre gros dossier est en cours*** *de montage, je veux parler de l'ensemble salle multifonctions, accueil périscolaire et garderie. Son implantation fait débat. Avant même que le projet soit définitif, il en a été fait une affaire, qui n'est pas sans arrières pensées électorales.*

Les arguments avancés et les contre-propositions posent plus de problèmes qu'ils n'apportent de solutions, *d'autant que les derniers arbitrages permettent un bon compromis pour la pratique du football en particulier.*

La vie municipale est ainsi faite de moments de contestation et cela n'a rien d'anormal.
Par contre, il est impératif de respecter les décisions prises, car l'intérêt général ne doit pas se réduire à la somme des intérêts particuliers, quelle que soit la force de ceux-ci. Avec mon équipe, nous mettons tout en œuvre pour assurer à la commune de Rieux un développement harmonieux, où tout le monde doit trouver sa place : jeunes ou moins jeunes, de toutes conditions sociales, habitant depuis longtemps ou pas à Rieux. Notre commune est dynamique et attractive.

En effet, au 1er janvier 2012, la population augmente à nouveau et compte 2987 habitants. Il ne faudrait pas que cette image positive de la commune soit brouillée par des initiatives disproportionnées qui ont pour conséquence de diviser les gens.
Nous devons préparer au mieux notre développement en organisant la vie collective, en y apportant des services, des équipements, des animations et de la convivialité.
Le monde qui nous entoure n'est pas dans une période facile, c'est pourquoi je crois nécessaire de mettre cette année nouvelle sous le signe de la compréhension mutuelle et de la solidarité.

Dans cette attente, j'ai le plaisir de souhaiter, au nom de la Municipalité, tous nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2012.

Bulletin municipal de Rieux
Directeur de publication : Patrick Le Villoux - Rédacteur en chef : Olivier Quarante - Maquette et composition : Jean-François Duloir (bénévole)
Remerciement aux contributeurs de photos - Secrétariat : Edith Coudé - Impression : Izatis Communication

Au Domicile partagé, c'était la fête !

Résidents, familles, voisins et amis s'étaient donnés rendez-vous, le 16 octobre, pour inaugurer le nom du Domicile partagé et y apposer une plaque, œuvre d'un artiste Rieuxois, Jean-Yves Lelièvre. Le Domicile Partagé s'appelle aujourd'hui «La Rose des vents».

Vanessa, une des auxiliaires de vie, avait préparé une exposition photos magnifique ; un petit bout de vie d'hier et d'aujourd'hui de chacun des résidents. Elle a été chaleureusement félicitée. Toute l'équipe était présente et a fait de cette après-midi ensoleillé un temps-fort plein de sourires et de partages des émotions.

Après deux ans de fonctionnement, avec des inquiétudes dues aux places vacantes (ce qui a entraîné 21 000 € de déficit la 1ère année à la charge de la commune), cela semble aller mieux. Quelques familles ont apporté leur témoignage sur le fonctionnement. Toutes ont souligné le professionnalisme des auxiliaires de vie et leur grande humanité. Les familles se sentent accueillies et reconnues et échangent autour de la table familiale. Elles souhaiteraient plus d'intervention de bénévoles pour les activités et les promenades.

Bretagne Sud Habitat, l'organisme propriétaire, s'est engagé à améliorer l'état de la pelouse. Cela sera fait au printemps prochain. Si vous voulez offrir vos services, n'hésitez pas à contacter Françoise Nerbonne, adjointe aux affaires sociales (Mairie : 02 99 91 90 69 pour rendez-vous). ■

Améliorer un logement, c'est possible grâce à l'OPAH

Les élus des 23 communes du SYMVIMO (SYndicat Mixte de la VIlaine Maritime et de l'Oust) ont mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour trois années. Ce programme permet aux propriétaires de bénéficier d'aides pour améliorer ou adapter leur logement.

Quatre priorités ont été retenues par les élus : la lutte contre la précarité énergétique, l'adaptation des logements des personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité, le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, le développement du logement locatif privé à loyer maîtrisé.

Des aides financières pour favoriser les économies d'énergie

Grâce à l'OPAH, les propriétaires bénéficient, sous conditions de gain énergétique, voire de ressources, de subventions pour réaliser des travaux d'économie d'énergie pour leur résidence principale ou un logement locatif.

Voici quelques travaux qui permettent de réaliser un gain d'énergie important : isolation des combles, remplacement d'une chaudière ancienne par une condensation, isolation de murs, installation de VMC de type hygro, etc.

Conditions d'obtention des subventions :

- être propriétaire-occupant d'un logement de plus de 15 ans ou avoir un projet d'amélioration de logement locatif ;
- respecter un plafond de ressources variant selon la composition du ménage pour les propriétaires-occupants ;
- louer à un niveau de loyer maîtrisé à des personnes avec des ressources maximales pour les projets locatifs ;
- avoir un projet d'amélioration de son logement permettant un gain d'énergie minimal.

Sur le plan financier, cette action permet, selon les situations des propriétaires, de cumuler des aides de l'ANAH, de l'Etat, du Conseil Général du Morbihan et des Communautés de Communes du SYMVIMO.

L'adaptation des logements pour les personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité

Une des priorités de l'OPAH est de permettre aux propriétaires âgés ou handicapés de favoriser le maintien à domicile. Pour cela, des aménagements du logement doivent être entrepris pour l'adapter à la perte de mobilité. A quel moment de la vie faut-il penser à l'adaptation de son logement ? Le plus tôt possible. Il ne faut pas attendre de fâcheux incidents, mieux vaut prévenir que devoir intervenir dans l'urgence. D'autant que des solutions techniques et financières existent. Quelques aménagements du logement garantiront une vie plus facile dans le logement et surtout limiteront le risque de chute, principale cause d'hospitalisation des personnes âgées. Les travaux couramment réalisés sont par exemple le remplacement de la baignoire par un bac à douche extraplat, l'aménagement des accès extérieurs, la pose d'un monte-escalier, etc.

Quelle démarche entreprendre avant d'engager les travaux ?

Contacter le PACT HD du Morbihan, soit par téléphone (tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 02 97 40 96 96), soit en se rendant aux permanences (Allaire : tous les lundis de 9 h 30 à 12 h ; à La Gacilly : le 2nd lundi du mois de 14 h à 15 h 30 ; à La Roche Bernard : le 4ème jeudi du mois de 9 h à 10 h 30).

Un accompagnement technique personnalisé et gratuit

L'équipe du PACT, après une visite à domicile, se charge de : réaliser un diagnostic technique et thermique du logement ; élaborer un projet de travaux cohérent ; préparer les dossiers de demande de subventions ; suivre le bon déroulement des travaux et assurer le versement des subventions.

Attention : Les travaux ne doivent pas démarrer avant d'avoir reçu la notification d'octroi des aides ! ■

Le port et le camping : le bilan 2011

Finalement, la météo ne joue pas fondamentalement sur la venue des campeurs ou des plaisanciers. Cette saison confirme la progression du camping : de 11 000 euros de recette en 2010 à 17 425 euros en 2011. A noter en particulier la bonne fréquentation des deux mobil-homes (l'an dernier, le camping n'en comptait qu'un) dont la recette est passée de 2 800 euros en 2010 à 6 000 euros en 2011.

La demande en hivernage et les locations des corps-morts ont eux aussi bien progressé, avec une recette qui est passée de 2 800 euros à 3 800 euros. Il reste tout de même des places d'hivernage libres sur les pontons (de novembre à mars).

Les locations de places sur les pontons se sont stabilisées (13 300 euros en 2010 et 12 950 euros en 2011). Il faut préciser que sur certains week-end, les pontons affichent complet et que certains plaisanciers, refusant de payer, préfèrent aller accoster là où on ne leur demande rien...

Un camping « ré-étoilé » pour l'an prochain !

Un contrôle du camping a été effectué. Il est obligatoire pour garder les deux étoiles pour les cinq ans qui viennent. La visite a été positive.

Pour la saison prochaine, l'équipe municipale a prévu d'améliorer certains points dans la gestion et le suivi général et de remettre en ordre de marche l'aire de service des camping-cars. Nous serons ainsi prêts pour accueillir de nouveaux visiteurs. ■

Le remplacement de la TLE à compter du 1er mars 2012

La réforme de la fiscalité, introduite par la loi de finances rectificative du 29 décembre 2010, a créé la taxe d'aménagement communale (TA) en remplacement de la Taxe Locale d'Equipement (TLE). La TLE était versée à chaque création d'une habitation ou d'une extension de bâtiment soumise à permis de construire ou déclaration préalable de travaux.

Les surfaces hors œuvre brute (SHOB) et nette (SHON), prises en compte pour le calcul de la TLE, seront remplacées par la surface de plancher. La surface de plancher est égale à la somme des surfaces closes et couvertes dont la hauteur de plafond est supérieure à 1,80 m. Elle est calculée au nu intérieur des façades, déduction faite des vides et trémies. Attention : les garages seront inclus dans les surfaces prises en compte pour le calcul alors qu'ils en étaient exclus avec la TLE.

La formule de calcul sera la suivante : taxe d'Aménagement pour la part communale = surface de plancher X 660 euros (valeur forfaitaire nationale) X 2 % pour la commune de Rieux. ■

Un nouvel abribus dans le bourg

En novembre dernier, un nouvel abribus a été installé rue des Trinitaires, entre l'école publique et la place des Marronniers. Il doit remplacer celui qui existe toujours avenue Bernard Lemée, au niveau du cimetière.

La possibilité de remplacement de l'abribus, offerte par le Conseil Général du Morbihan qui a pris en charge 50 % de son financement, était l'occasion pour la mairie de trouver un emplacement plus utilisé. C'est pour cette raison qu'il a été déplacé à proximité de l'école tout en restant dans le bourg. Il peut désormais servir au stationnement des cars scolaires. Des tracés de l'autre côté de la route, au niveau de la place de l'église, ont été effectués pour les arrêts du retour de collège et lycée.

Enfin, on peut noter que cet abribus est le premier du canton à être aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. ■

Les associations réunies pour savoir utiliser un défibrillateur

Le jeudi 1er décembre, la Mairie a invité les associations à une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur. Une vingtaine de personnes a répondu favorablement. En première partie, le Docteur André Fontaine, conseiller municipal, a expliqué l'utilité de l'appareil et les premiers secours à prodiguer sur une personne en détresse cardiaque. Il a pu répondre ensuite aux questions des personnes présentes. En complément, une vidéo a présenté l'utilisation précise du défibrillateur. Celui-ci est installé au Domicile partagé, Clos du Moulin (derrière la médiathèque). Ainsi, il est accessible 24heures/24 et 7 jours/7 pour les associations. Un cahier permet de connaître le suivi des emprunts.

En deuxième partie, Messieurs Méaudre (président) et Dujardin (secrétaire) ont présenté l'association, le Comité Départemental Olympique et Sportif. Celle-ci peut intervenir auprès de toute association sportive et culturelle pour répondre aux questions des bureaux concernant les statuts, le règlement intérieur, les assemblées générales, les demandes de subventions, etc. Chaque association a reçu le «guide pratique de l'association du Morbihan» (192 pages).

En 2012, la municipalité offre un stage à une personne par association de Rieux sur les premiers secours. La Croix Rouge formera une dizaine de personnes. Les inscriptions sont à faire en mairie ou auprès de Bruno Sérot, adjoint à la Vie associative. ■

L'agenda de Rieux 2012 est sorti

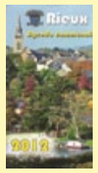

Comme chaque année, l'agenda édité par la Mairie a été distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Vous devez avoir reçu l'édition 2012 début décembre. Si non, des exemplaires sont à votre disposition en mairie. Cette année encore, ce document, véritable mode d'emploi de la vie à Rieux, est intégralement financé par l'achat d'encarts publicitaires par des entreprises locales, majoritairement Rieuxoises. Un grand merci à ces chefs d'entreprise. L'agenda propose en outre le calendrier annuel des animations et répertorie l'ensemble des artisans, commerçants et entreprises, ainsi que des services publics et des associations. Un grand merci à Patrick Vinçon pour sa photo en couverture d'agenda. ■

Conseils pour bien circuler en hiver

L'hiver arrive ! Pensez à vérifier les pneus de votre véhicule, ainsi que son éclairage, les essuie-glaces et adoptez une conduite prudente.

Quelques règles simples peuvent être retenues.

Avant de prendre la route :

- Bien s'informer sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation sur l'ensemble du trajet.
- Avant un long déplacement, faire effectuer un contrôle général de son véhicule par un professionnel.
- Garder le gilet de sécurité et le triangle de pré-signalisation à la portée du conducteur. En cas de panne, revêtir le gilet et placer le triangle à environ 30 mètres de l'obstacle à signaler.
- Prévoir des vêtements chauds, des gants, des couvertures, de l'eau et penser à se restaurer en cas de panne ou de blocage de circulation sous épisode neigeux ou verglaçant.
- S'équiper de pneus adaptés aux conditions météorologiques : pneus «hiver» laméllisés et thermogommes pour des routes peu enneigées et verglacées ; des chaînes à neige pour des routes enneigées.
- Penser à bien dégivrer toutes les vitres de votre véhicule.

Sur la route :

- Prendre le volant en étant reposé et faire des pauses régulières (toutes les 2 heures).
- Veiller à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Bannir la prise de tout type de substance pouvant altérer les réflexes et diminuer la vigilance.
- Allumer les feux de croisement quand la visibilité est limitée, notamment en cas de brouillard.
- Adapter sa conduite aux conditions hivernales en maintenant une vitesse modérée, en respectant les distances de sécurité, en évitant toute manœuvre brutale (direction, accélération, freinage), en anticipant les risques, en laissant la priorité aux chasse-neige et engins de salage et enfin en circulant dans leurs traces.
- Ecouter les radio locales ou autoroute FM (107,7) et respecter les consignes diffusées.
- Par temps de brouillard, se rappeler de la règle des 3 V : Visibilité (50 mètres), Vitesse (50 km/h) et véhicule devant soi à 50 mètres,

« Pour bien circuler en hiver, nous avons tous un rôle à jouer ! »

Les routes verglacées des villages de Rieux, photo J-F Duloir

Ecole l'Escargot Bleu

En octobre, les classes de CP-CE se sont rendues à Saint-Just pour participer à une découverte du milieu forestier. Puis sur le chemin du retour, ils ont pu admirer l'exposition de photos de la Gacilly.

Les élèves de CM ont une nouvelle fois participée aux mini-marronnaises.

Cette année, les enfants étaient conviés à une projection au Ciné Manivel sur le thème de « l'hygiène et l'éducation à la santé ». Après un pique-nique bio, ils ont vaillamment défendu les couleurs de l'école lors de la course d'endurance.

Le spectacle de Noël offert par l'Amicale laïque à tous les élèves de l'école a eu lieu le 16 décembre. Le spectacle de magie présenté par la compagnie « Zig Zag magie » a beaucoup plu aux élèves. Celui-ci a été suivi d'un goûter et un livre a été offert à chaque enfant par l'Amicale laïque.

Ecole Sainte-Anne

Comme les années passées, c'est avec l'aide de l'association de parents (APE) que des élèves des classes primaires partiront en classe culturelle ou classe de neige en mars prochain. 3 jours à Paris pour les CP/CE1 (cité des sciences, croisière en bateau Mouche, musée Grévin, Versailles) et 6 jours à Aussois dans les Alpes pour les CM2 (ski et de nombreuses découvertes de la vie et des activités montagnardes). Ces séjours intenses en apprentissages et découvertes sont accessibles aux familles grâce à la participation financière de l'APE qui mène de nombreuses actions afin de récolter les fonds nécessaires.

Rendez-vous pour la prochaine animation, samedi 4 février à Béganne, salle du Bois Joli pour une CREP' PARTIE.

Ecole Sainte Anne
Rue des Milleries
Portes ouvertes
Vendredi 30 mars 2012 de 17h30 à 19h30
Possibilité de visiter l'école et de rencontrer les enseignants tout au long de l'année.
☏ 02 99 91 92 06

Dossier

Projet de la salle multifonctions et de l'accueil périscolaire

Où en est-on ?

Le Conseil municipal décidait le 9 juillet 2010 à la majorité le lieu d'implantation de la salle multifonctions sans préciser l'emplacement exact. Depuis cette date, un comité consultatif s'est réuni à plusieurs reprises pour définir le projet avec l'aide de l'architecte Michel Hay.

Tout d'abord, disons que ce projet doit être fonctionnel, économique et de qualité.

Ce projet doit être fonctionnel :

Cette salle doit être conçue pour servir et pour cela, le conseil municipal a fait le choix d'une implantation dans le bourg. Ce choix a été l'aboutissement de plusieurs mois d'études comparatives entre les sites potentiels pour en trouver les avantages et les inconvénients. Le comité consultatif a été aidé dans cette recherche, qui s'est faite sans a priori, par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Morbihan).

Quel est l'intérêt d'avoir une salle polyvalente ?

Compte tenu de ses capacités d'accueil (entre 350 et 400 personnes assises), les salles polyvalentes sont très utiles pour les associations qui peuvent organiser des spectacles (théâtre, musique, cinéma…), des rassemblements (conférences, formations…), des activités régulières (activités physique, gym-douce, danses…), des manifestations scolaires (arbres de Noël, spectacles de marionnettes, expression corporelles et diverses activités pédagogiques…). Il faut ajouter les activités traditionnelles de Rieux (Fête du boudin, loto…), certains rassemblements qui doivent se contenter de la cantine actuellement (ce qui nous vaut aussi les remontrances régulières des autorités sanitaires) et bien sûr, des repas de mariage mais on ne fait pas une salle dans cette seule intention. Ces repas de mariage représenteront une occupation modeste dans le total des heures d'utilisation sur l'année.

Pourquoi dans le bourg ?

- Pour être un outil d'animation facile d'accès pour tous les publics, tels que les participants aux activités décrites précédemment et pour les établissements scolaires (c'est une nécessité pour la garderie et le centre de loisirs). A chaque animation de plein air sur la place de l'église, nous sommes dans la crainte du mauvais temps. Cette salle multifonctions sera d'un grand secours.
- Pour être en lien avec le Centre social afin d'augmenter les potentialités d'accueil des petits ou des grands groupes (c'est très recherché pour les sessions de formation).
- Pour permettre des retombées économiques pour les commerçants du bourg : les Maires de Saint-Dolay et Peillac disent volontiers combien cette proximité est appréciée. Les salles à l'écart des bourgs n'ont pas d'impact sur la vie locale. Certains Maires le regrettent. Le principe pour que des retombées existent, c'est de ne pas être obligé de prendre sa voiture pour aller de cette salle au café, au restaurant ou aux boulangeries.
- Pour être auprès d'un maximum de bâtiments publics afin de grouper les sources d'énergie.
- Pour la proximité du cimetière et de l'église. Ce service est intéressant car les familles recherchent souvent un lieu pour rassembler leurs proches après les obsèques ou les mariages.

Ce projet doit être économique

Ce sera le cas pour les raisons suivantes :

- le terrain retenu par le conseil municipal est déjà propriété communale (donc pas d'achat à faire).
- Il y a peu de terrassement à prévoir car nous utilisons les niveaux existants.
- L'étude des sols faites en préalable de la construction conclut à une médiocre consistance du terrain situé devant le centre social, alors que la partie proche du terrain de foot est saine. Il n'y a donc pas d'intérêt à mettre près du Centre social les constructions lourdes pour éviter les surcoûts liés aux fondations.
- Le site est desservi par tous les réseaux (eaux pluviales, assainissement, électricité, eau et téléphone).
- Un chauffage commun peut être envisagé pour le nouvel ensemble mairie - école - vestiaires douches, avec une chaudière au bois par exemple. L'énergie coûte de plus en plus cher, comme vous le savez.
- Compte tenu des parkings existants, il ne sera pas nécessaire de créer 150 nouvelles places prévues initialement. Une cinquantaine suffira. Cette solution permet d'épargner 2500 m2 sur le terrain de foot.
- Les accès routiers pour desservir la future salle sont déjà réalisés en grande partie. De plus, il n'y a pas d'habitations sur leur parcours.

Tous ces avantages représentent environ 400 000 € d'économie. Le coût d'objectif du projet a été fixé à 1,7 million euros Hors Taxe.

Composition du Comité consultatif

- **Les 7 associations :**
  Le Club de Bruyère (Jean Nerbonne), **Handi'mobile** (Marc Guillottin), **la MACEP** (Jean-Michel Sérot), **La Saint-Melaine Football** (Philippe Bocquel), **VTT** (Roger Robert), **le comité des fêtes** (Stéphane Fleury), **l'OGEC** (Un représentant).
- **Les 7 membres du Conseil Municipal :**
  Patrick **Le Villoux**, Ludovic **Audic**, Bruno **Sérot**, Pascale **Rouxel**, Bertrand **Cottin**, Michel **Mahéas**, Jean **Jouneau**.

Ce projet doit être de qualité

Il le sera de par un environnement architectural de qualité avec en fond la façade Sud du Centre social (ancien presbytère des XV et XVIème siècles). La salle multifonctions sera en contrebas afin de ne pas écraser par sa masse la partie ancienne. Un dénivelé de près de 4 m sera fort utile pour obtenir un effet esthétique.
La vue sur les marais sera maintenue grâce à cette configuration du terrain.

Les constructions projetées sont encore à un stade d'étude mais les premières esquisses laissent apparaître une belle esplanade avec des espaces de jeux (les jeux de boules et le jeu pour enfants déjà existants et fort utilisés), des espaces verts avec des arbres et plusieurs entrées sur cet espace. Le hall d'entrée de cette salle se trouve dans l'angle intérieur Sud Ouest afin que les sons soient les plus étouffés possibles. Les salles actuelles sont bien insonorisées et climatisées, ce qui évite la propagation des bruits à l'extérieur à cause de l'ouverture des fenêtres.
Le fait de répartir les places de parking sur plusieurs sites permettra de minimiser également les nuisances liées aux sorties tardives en diluant les flux.

La qualité, c'est encore l'intégration des trois blocs de construction : la salle multifonctions, l'accueil périscolaire et le centre social. Le public adulte ou enfant pourra utiliser l'un ou l'autre de cet ensemble car tout sera relié. Cela peut être pratique pour des familles avec des enfants en bas âge, ayant une activité dans la grande salle et voulant mettre leurs jeunes enfants au calme à l'espace périscolaire.
Pour les activités périscolaires, la proximité des salles sera vraiment très utile.

L'emplacement des parties techniques (cuisine, plonge, réserves) se situera à l'Ouest, côté cimetière avec un accès direct pour les véhicules de services. Un auvent est prévu pour les déchargements.
Nous ne pouvons pas détailler davantage le projet car nous n'avons pas encore suffisamment examiné l'organisation intérieure des constructions. Le comité consultatif y travaille. ■

Plan provisoire du projet

1 salle principale
2 hall d'entree / bar
3 grande salle centre de loisirs et garderie
4 petite salle centre de loisirs et garderie
5 nouveaux parkings le long de la rue Bernard Lemee
6 centre social (en lien avec la salle multi-fonctions)
7 terrains de boules

Activités du centre de loisirs

Le bilan 2011 en images

Ranch de Calamity Jane (aout)

Boeufbylette de Thomas carabistouille lors de Jeuzic en Tong (Juillet)

Halloween (Octobre)

Auberge des Voyajoueurs (Avril)

Accrobranche (Juillet)

Initiation Kin Ball (Juillet)

Participation au spectacle Petrouchka (Juillet)

Le conseil municipal le 25 novembre a décidé à l'unanimité de modifier les tarifs du Centre de Loisirs

Le comité consultatif enfance-jeunesse a discuté depuis quelques mois de l'opportunité de modifier la tarification au centre de loisirs. En effet, tenir compte de la situation sociale des familles et moduler les tarifs en fonction des quotients familiaux permettent à la majorité des familles de pouvoir utiliser les services d'accueil et de loisirs proposés par la commune. La proposition du comité validée par le Conseil Municipal vise à atténuer le coût pour les tranches de quotients familiaux inférieurs mais il était exclu d'augmenter pour la tranche maximale. D'où le maintien du tarif actuel en tarif maximum. De plus, il est fixer un petit supplément pour les sorties nécessitant un transport en car et une entrée dans un parc de loisirs ou au cinéma par exemple. Ce supplément sera applicable à toutes les tranches.

Nouveaux tarifs appliqués à compter du 1er Janvier 2012 :

	Quotient familial < 300	De 301 à 550	De 551 à 770	De 771 à 951	> 951
La journée	7€	9€	10€	11€	11,50€
Familles de 3 enfants et plus	6,50€	8,50€	9,50€	10,50€	11€
Par semaine (13% de remise)	30,45€	39,15€	43,50€	47,85€	50€
Camps par jour	18€	19€	19,50€	20€	20,50€

Participation supplémentaire pour les sorties : la même pour toutes les tranches
- 1€ quand il s'agit d'une sortie sans prestation
- 2€ quand il s'agit d'une sortie avec prestation

Pour les mercredis :

	< 300	De 301 à 550	De 551 à 770	De 771 à 951	> 951
journée	5€	7€	8€	8,25€	8,50€
½ journée	3,50€	3,75€	4€	4,25€	4,50€

Réception de jeunes à la Mairie

Le 17 décembre, des jeunes de Rieux ont été invités par le Maire. En présence de Françoise Nerbonne, adjointe aux affaires sociales et de Olivier Quarante, adjoint à la jeunesse, c'était l'occasion de féliciter ces derniers pour leur participation passée ou à venir à des projets collectifs.

Plusieurs groupes étaient invités. Le premier groupe est composé de : Audrey Le Villoux, Jeanne Bocquel, Mélissa Daval, Julie Lepemp, Agathe Rouxel, Emeline Nohé, Lise Leglaunec. Ces jeunes filles sont déjà parties en vacances collectives (en présence d'un animateur). Pour financer leurs vacances, elles ont mené plusieurs actions, dont la «Rando déchets» en novembre dernier. Elles ont préparé un spectacle qu'elles ont joué jeudi 22 décembre devant les enfants inscrits aux activités des P'tits Bouts.
Un deuxième groupe, parti pour la première fois l'été dernier en autonomie (mais en présence de l'animateur jeunesse Julien), a lui aussi participé à ce Noël organisé par les P'tits Bouts en imaginant et jouant leur spectacle. Ce groupe est composé de : Lisa Lemoelle, Leslie David, Célia Druart, Julie Noury et Alice Nael.
Initié par le Centre communal d'action sociale (CCAS), qui est piloté par Françoise Nerbonne, adjointe aux affaires sociales, l'opération « viennoiseries » au profit du Téléthon a été renouvelée cette année encore. De nombreux jeunes donnent de leur temps pour prendre les commandes en faisant du porte-à-porte dans leur quartier puis pour distribuer les viennoiseries.
Ces jeunes mobilisés pour l'occasion étaient : Dorian Delaunay, Alice Naël, Leslie David, Jeanne Voisin, Sarah Rouxel, Killian Colin, Melinda Lecollaire, Noémie Frehel, Allan Rouxel, Carole Masson, Thibault Géraud, Mathis Guérin, Yoann Tessier, Chloë Helin, Emma Guinée, Camille Gauthier, Gabrielle Casile, Noëlline Hemery, Justine Niel, Maëlle Le Grand, Sheima Mejias, Laura Guehenneux, Adrien Landel, Alexandre et Gaétan Evain.
Enfin, avaient été invités également à la réception en mairie, les membres du groupe qui sont en train de créer une association autour d'une activité paint-ball. Tony Durot, Dylan Didier, Anthony Druart, Dylan Judais, Benjamin Begouin, Franck Vaudelet, Maxime Andrieux, Maxence David, Sébastien Noury, Demerkiran Atakan, Mickaël Guéveneux constituent ce groupe. (Pour plus d'informations sur ce projet, voir ci-dessous)

Pour la municipalité, il s'agissait d'encourager les jeunes présents mais également tous les jeunes de la commune à s'engager dans des actions collectives. Toute expérience est riche d'enseignements. Toute action est bénéfique pour une commune dynamique. ■

Un projet d'activité de paint-ball

L'été dernier, un groupe de jeunes de Rieux a demandé à Julien Gouriaud, l'animateur jeunesse, si un terrain pouvait leur être mis à disposition pour y pratiquer le paint-ball.
Actuellement, de nombreux jeunes pratiquent cette activité, à Rieux comme ailleurs. Cette activité demande l'utilisation de «lanceurs» qui permettent de projeter des billes de couleur sur des adversaires. Ces «lanceurs» sont considérés comme des armes de 4ème ou de 7ème catégorie. Cela implique donc un respect strict de la réglementation.
Le groupe est venu rencontrer le Maire et l'adjoint à la jeunesse.
Une première idée est avancée : permettre au groupe d'aller dans une partie bien délimitée du bois de l'Ecly (là où ils ont pratiqué quelque fois leur loisir) dans le cadre d'une convention et pour une période test de trois mois. La municipalité a demandé au groupe d'informer lui-même les riverains, en leur remettant un courrier explicatif et une copie de la convention. Ce qui a été fait courant juillet. On ne peut faire plus transparent comme démarche... L'accueil des habitants a été plutôt favorable. Un seul riverain s'est très vite opposé au projet. Il n'a eu de cesse par la suite de monter le maximum de gens, riverains ou non, contre le projet, en n'hésitant pas à présenter la chose sous un jour forcément négatif, voire inquiétant (les jeunes étant présentés à plusieurs reprises sous le qualificatif de «loups»...). Il a écrit un courrier alarmant à la préfecture et a saisi le procureur ; c'est du moins ce qu'on a pu lire dans la presse locale.
Le projet a été mis à l'ordre du jour du comité consultatif enfance-jeunesse à trois reprises. Il a été débattu en conseil municipal en septembre. Les points soulevés, tels que le respect de la réglementation, la sécurité des pratiquants et des passants éventuels sont étudiés avec la plus grande attention. Des membres du comité enfance-jeunesse se sont déplacés, en compagnie de quatre jeunes du groupe et de l'animateur jeunesse, à Plouay, près de Lorient. Dans cette commune, une démarche identique a été menée il y a quelques années. Les jeunes qui avaient sollicité la mairie pour avoir un terrain animent aujourd'hui une association et pratiquent leur loisir sur un terrain communal. Les jeunes ont financé, essentiellement par le biais de subventions obtenues grâce à des bourses, l'équipement du terrain (pose d'un filet spécial tout autour du terrain, réalisation d'obstacles et de cachettes nécessaires). Le terrain est ouvert à tous, jeunes et adultes, désireux de venir jouer le temps d'une séance (payante).
Cette expérience va largement inspirer le projet de Rieux. Déjà, l'association est en phase d'être créée. La prochaine étape sera la recherche d'un terrain et, en parallèle, la rédaction par les jeunes du règlement intérieur de leur association. Les élus seront vigilants aux modalités de fonctionnement de l'association. La commune possède de nombreux terrains. Il faut étudier ceux qui présentent l'avantage d'être suffisamment isolés d'habitations pour ne pas provoquer de nuisances, de pouvoir être accessible assez facilement et de pouvoir être aménagé. Le comité consultatif enfance-jeunesse sera saisi de cette question, avant le conseil municipal. ■

Conseil Municipal

Extrait du compte rendu du 25 novembre

Concernant la redevance assainissement, il est rappelé qu'entre la station du SMITREU et celle du GRENIT, l'équilibre des participations est réalisé en 2012 aux prix de 3,32 € le m³.

Convention Multi-services avec la FEMODEC (année 2012-2013-2017) - **Unanimité**
Proposition d'une convention tri-annuelle garantissant le maintien du service au même tarif pour les trois années à venir. Participation financière de la Commune de 329.24 € par an.

Aménagement de la VC n°122-Information Avenant N°1.
Un avenant pour travaux supplémentaires pour l'aménagement VRD de la VC N°122 a été signé. (Signalisation complémentaire, surface de bicouche et couche d'accrochage). Montant : 7 706.60 € HT. Le marché initial tranche ferme et conditionnelle passe de 263 220.85 € HT à 270 927.45 € HT.

Modification statutaire de la compétence économique de la Communauté de Communes - **Unanimité**
Une rédaction complémentaire et actualisée du texte statutaire initial est proposée. La notion de chantier d'insertion, d'entreprises d'insertion fait désormais parti de ce volet développement économique.

Nouvelle répartition des zones d'activités sur la Commune dans le cadre du schéma d'aménagement communautaire. Information.
La zone du Bourgneuf créée est commercialisable. Un permis de construire a été accordé, un autre est déposé. Sur cette zone, 11 lots ont été réservés. La zone d'Aucfer est en requalification ; la communauté de communes a des travaux à réaliser (voie, éclairage public, aménagement paysager…) prévus sur 2012.
Les zones de la Lande et de la Fosse aux loups sont inscrites sur du long terme.

Création d'une commission intercommunale des impôts directs - Unanimité
La loi de finances rectificative du 29 décembre 2010 rend obligatoire la création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) pour les établissements publics de coopération intercommunale levant la fiscalité professionnelle unique. Cette commission intercommunale se substitue aux commissions communales des impôts directs des communes membres de l'EPCI pour ce qui concerne les locaux commerciaux et les biens divers.
La Commission sera composée de 11 membres : Le Président de la Communauté de Communes et 10 commissaires.
Monsieur le Maire propose : Lelièvre Jean, Leclair Jean-Yves, Chalet Hubert.

Taxe d'aménagement (se reporter page 5) - **Unanimité**

Camping – **Information** (se reporter page 5)

Prise en charge des transports scolaires vers la piscine intercommunale de Redon -**21 pour, 1 contre**
La communauté de Communes du Pays de Redon informe les conseils municipaux que depuis 2009, la CCPR supporte seule les coûts des transports vers les piscines communautaires de Redon et Guémené-Penfao pour les établissements scolaires d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan. Les transports des communes de Loire-Atlantique sont organisés et facturés par le Syndicat des Transports scolaires et les communes. En conséquence, la CCPR propose aux communes d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan d'approuver le tarif, révisable à la date anniversaire septembre 2011, refacturé à chaque commune utilisatrice dans son intégralité, de décider que chaque commune concernée de la CCPR rembourse à la CCPR, la quote-part de transport la concernant.

Vente de terrain à Mr Guehenneux Jean-Luc -**Unanimité**
Suite à la délibération du 21 mai 2010, l'autorisant à négocier auprès de Monsieur Jean Luc Guehenneux, l'échange de terrain moyennant soulte, la réalisation d'une voie carrossable au frais de l'acheteur, frais de notaire et de géomètre à sa charge également, Monsieur le Maire a sollicité l'avis des Domaines. Ce dernier préconise l'échange avec soulte moyennant une valeur de 3 € le m2, soit pour 810 m2 2430€ avec marge de négociation de 15%. Monsieur Guehenneux a réalisé les travaux concernant la voie carrossable. Le Conseil Municipal décide de fixer le prix à 2 500 € pour 810 m2, dit que tous les frais afférents à cet échange moyennant soulte seront à la charge de Monsieur Guehenneux (frais de géomètre et frais d'acte notarié).

Délibération modificative pour inscriptions complémentaires au budget primitif - **Unanimité**

Tarification ALSH selon le quotient familial (se reporter page 10).

Pour consulter les comptes-rendus complets des Conseils municipaux et les bulletins précédents, connectez-vous :
http://www.rieux-morbihan.fr/

Etat Civil

Naissances (au 19 décembre 2011)

Janvier : *GOURIAUD Margot Ewen (La Filiaie) ; FRÉHEL LABBÉ Enzo Ephrem Gwénaël (Trévingat) ; JOLY Bastien Stéphane (L'Angle) ; LEDUC Sophie Naomie (La Peuduais) ; LE VISAGE Gwenec'hlann André Denis (Rue de la Tannerie).*
Février : *LEVILLOUX Laure Manon Chloé (La Tabariaie) ; ROUDIER Stan Pierrot (Pavillon 8 Ker Anna) ; LAULIER Matthieu (23 Rue Abbé Emile Pondard).*
Mars : *LECLAIR Gabriel (9 Place de l'Eglise).*
Avril : *BELLIARD Ilyess Joseph Najib Yanice (Le Bot) ; ROZIN Liwenn Stéphanie (Tréfin) ; HUET Iness Corinne Carmen Patricia (14 Rue des Pins) ; CANOVAS Emma Chantal Dominique (Impasse du Château d'Eau).*
Mai : *COUSINEAU-BOUCARD Envel (Trévingat) ; DE FREITAS Sandra Fernandes (L'Angle) ; JOUAN Kyliann Pierre Marcel (Le Bot).*
Juin : *ROUXEL Nola Monique Eugénie (18 Rue des Rives d'Or) ; TORLAY Lenny Joseph René (Le Point du Jour) ; CORRION Lise Sophie France (Gléré) ; ARRÊTGROS-DOMNEGINE Luis Paul (Le Goulet) ; RIVIÈRE HÉLIN Louévan Jean-Claude Michel (Berdeux) ; THOMAS Ewel (51 Rue des Rives d'Or).*
Juillet : *LAROCHE Morgan Pascal Evan Liam (Le Val) ; PEREZ - - GUIHENEUF Sasha Eugène Jean-Pierre (1 Impasse des Champignels) ; JOUNIER Éline Louisette Raymond (Les Guérets du Val).*
Août : *DANET Lauris Gilbert Bruno (Les Rochelles) ; DANET Timéo Fabien Luc Gilles (La Pariais) ; BAUDET Inès Huguette (L'Ecly) ; BAUDET Leïla Margareth (L'Ecly) ; LECLERC Mathéo Edern Marie (La Fosse) ; PENCREC'H Emma Anna Valentine (35 Rue Fernand Cadio) ; NERBONNE Taho Daniel Matéo (La Rivière de Tréfin).*
Septembre : *PERRAUD Mathilde Claudine (La Crolaie).*
En octobre : *PÉDRON Lilou Christiane Marie-Thérèse (10 Rue Abbé Emile Pondard) ; GASTEBOIS Michel (8 Rue des Ajoncs) ; OILLAUX Alicia Élodie Vanessa (La Crolaie) ; DAYON Esteban Yvan Sabrina (14 Rue Romaine) ; ROUSSEL POIDEVIN Kaïs Roland Michel (La Lande) ; GORAIN Lénaï Nathalie Rose (Berdeux) ; TUAL Axel Dominique Olivier (Le Val).*
Novembre : *TOUX Cassandra (1 Chemin des Horizons) ; LEFEBVRE RAMDANI Mahdi Hugo Lenny (7 Rue du 19 Mars 1962) ; BAUCHET Jeanne Pascal Corinne (Launay) ; DENIS GACHET Pablo Yves Bernard (5 Rue des Bruyères).*

Mariages

Avril : *EVANO Pascal et GUIHO Sabrina, HUET Sébastien et JOSSE Julie ; DANILO François et PARIS Sonia.*
Juin : *MARCHAND Pascal et POULAIN Marie-Bernadette ; PERRAUD Jean-Michel et LE TERTE Gwladys ; MAHEAS Yvonnick et BLEAVEC Chrystèle ; LELIEVRE Yvan et COEURT Laëtitia.*
Juillet : *VITET Damien et ROBERT Martine ; LEBEAU Stéphane et BAUCHET Nathalie ; PINTO Kévin et MOREL Stéphanie.*
Août : *BROUQSAULT Pierre et TUAL Nathalie.*
Septembre : *JAUNAY David et DESNOYERS-ALPHONSE Marie ; PRIOUR Mathieu et BACQUEZ Amélie.*

Décès (au 19 décembre 2011)

Janvier : *LOUVIGNY Maurice Pierre André ; LE MAUFF Maria Thérèse ; SANTERRE Rosalie Marie Joseph.*
Février : *LECOINTRE René Michel Marie ; NERBONNE Hélène Renée Marie ; MALABOEUF Pierre Yves André Alfred Marie ; DAVID Léa Denise Léontine Marie ; LECOINTRE Denise Marie Reine.*
Mars : *LOYER Lucien Alphonse Marie ; TRIBOULAT Jeannine Gabrielle ; AUDO Raymond.*
Avril : *ROUXEL Jean Baptiste Marie ; TORLAY Pierre Marie Joseph ; VAUGRENARD-CRUAUD Clémence Selsine Angélique ; LE FUR Maryvonne Andrée Louise.*
Mai : *LE GALLIC Jean-Paul ; MARY Marcel Joseph ; ZINZONI Patrice Jean-Claude.*
Juin : *DAVAL Serge Marcel Jean Marie ; NUÉ Paul Joseph Marie ; MARTIN Andrée Yvette Marcelle ; GAULT Jacky Alain Didier.*
Juillet : *ROUXEL Denise Raymonde Marie ; HUET Alphonse Joseph Marie ; BEILLEVERT Yves Gilles.*
Août : *PRUNIER Gabrielle ; NERBONNE Marie Reine*
Octobre : *BLOINO Jean Jacques Alfred Marie ; HÉMERY Odile Marie Madeleine.*
Novembre : *BOURDIN Monique Bernadette Marie Agnès ; BOCHET André Léon Marie.*
Décembre : *ROUXEL Christophe Jean-Luc André Marie.*

Y étiez-vous ?

La Médiathèque a proposé un automne riche en animations et en expositions.

En octobre, l'arbre était à l'honneur avec une exposition sur les arbres et arbustes du Pays de Redon et Vilaine prêtée par «Essaimons les arbres». Tania Sahly, animatrice de l'opération "Essaimons les arbres", est intervenue auprès des classes des deux écoles en proposant aux élèves le jeu du botaniste, qui consistait à reconnaitre différents arbres (châtaignier, prunellier, églantier…) à partir d'essences (feuilles, branches, fruits…).

En novembre, la médiathèque a participé au mois du film documentaire en projetant le film «Docteur Yoyo» de Brigitte CHEVET en présence de la réalisatrice. Une trentaine de participants ont assisté à la projection qui s'est poursuivie par un échange intéressant sur les difficultés à maintenir des médecins en milieu rural.
Toujours en novembre, dans le cadre du temps fort intercommunal «Petits et grands avec plaisir», Valérie et des bénévoles ont animé une exposition intitulée «Jeux de cubes» de Véronique Vernette (créneaux tout –public et scolaires). Le public était au rendez-vous: enfants, parents, assistantes maternelles…
Fin novembre, à l'occasion du lancement de la souscription de Momo le margouillat et de Kidik'ua la petite sterne, Karen, l'auteur, a raconté les histoires, les farces et facéties de deux animaux originaires de la belle île de Moorea. Une trentaine de participants ont voyagé dans l'humour et la douceur polynésienne...

Décembre a été le mois de la solidarité, de la musique et de la surprise. Le 3 décembre, une dictéléthon a rassemblé 16 participants (10 adultes et 6 enfants). 42 € ont ainsi pu être versés au Téléthon. Un chèque-livre de 15€ a été remis à chacun des vainqueurs. Bravo à Emma GUINEE (catégorie junior) et à Christian JOUVANTE (catégorie adulte) pour leurs compétences en orthographe.
Le 10 décembre, la mise en son et en musique de l'album: «Va t'en grand méchant loup!» par les élèves de l'Ensemble musical avec Yannick Gargam et le concert des élèves de l'école de musique traditionnelle de Redon ont attiré un public nombreux. En plus de leurs oreilles, les présents ont pu satisfaire leurs papilles par la dégustation d'un goûter de Noël.
Au cours du mois de décembre, les abonnés de la médiathèque ont pu emprunter, en plus de leurs prêts habituels, des sacs « surprises ». Ces sacs ont été décorés par les enfants du centre de loisirs et le contenu a été soigneusement choisi par l'équipe de la médiathèque. Il y en avait pour les adultes, les ados et les enfants. Plusieurs thèmes étaient disponibles. Un succès pour cette opération qui pourra être relancée ultérieurement.

Le 1er prix (un chèque-livre de 15 euros) a été remis à Emma Guinée (12 ans) pour la catégorie 7/14 ans et à Christian Jouvante pour les adultes

Ce que vous ne raterez pas

Du 4 au 28 janvier, la médiathèque accueillera une exposition intitulée «Voyage musical en Afrique». Cette expo a pour objectif de pénétrer au cœur des musiques et cultures de l'Afrique. Elle se compose de 11 posters et leur descriptif pour mieux connaître les instruments les plus représentatifs du continent africain ainsi que de 18 instruments de musique.
Un atelier d'initiation aux instruments de musique africaine sera animé par Goulven Dréano, professeur à l'Ecole de musique de Redon, le mercredi 25 janvier entre 14 h 15 et 16 h 15, suivi d'une visite de l'exposition. Ouvert à tous : enfants, ados, adultes. Sur inscription. 1€ pour les abonnés/ 2€ pour les non-abonnés.
Dans le cadre de la Réveillée, le samedi 28 Janvier, de 14 h 30 à 15 h 30, Albert Poulain sera parmi nous pour nous faire découvrir son dernier livre «Carnets de route: Chansons traditionnelles de Haute-Bretagne». Pour l'occasion, il vous offrira quelques contes, chants et vous pourrez dialoguez avec lui autour d'un petit verre et de gâteaux.

En Février, pendant les vacances, des ateliers multimédias seront proposés aux jeunes: «Trucage photo, clonez-vous !» et «Montage photo effet Pop-Art»… Des ateliers qui montrent aux jeunes qu'il est facile de déformer une image.

Le mois de mars sera consacré au Japon : exposition sur le manga (du 17 au 29 mars), ateliers pour ados et enfants (déformation de héros de mangas, quizz manga, dessins, messages codés, mémory…). Les dates et les horaires seront précisés bientôt. Surveillez la communication ou renseignez-vous auprès de Charlène et Valérie.

Des ateliers multimédias pour les débutants (découverte de l'ordinateur, système d'exploitation, initiation traitement de texte, internet: premiers surfs, recherche Google, mails….) seront proposés à partir du mois de février 2012. Les ateliers sont ouverts à tous, abonnés ou non. Tarif : 1 € pour les abonnés - 2€ pour les non-abonnés. Les places sont limitées et l'atelier n'a lieu qu'à partir de 3 personnes inscrites.
Renseignements et inscription préalable obligatoire à l'accueil, auprès de Charlène ou par téléphone. ■

Pour envoyer vos vœux ou autre(s) correspondance(s), vous trouverez en vente dans l'agence postale communale des enveloppes spéciales à l'effigie de Rieux, imprimées grâce à un partenariat avec La Poste. L'agence postale se situe dans les locaux de la Médiathèque, rue du Perron. Elle est ouverte du **mardi au samedi de 9h15 à 12h.**

Cours de Yoga : premier bilan

En cette fin d'année, après un premier trimestre de fonctionnement, l'association « Yoga Ahimsa » compte un total de 18 adhérents assidus et motivés, ce qui est satisfaisant pour un début. La salle du Centre Social est suffisante pour contenir ces pratiquants, du fait de leur répartition sur deux cours successifs. Les horaires (18h30 et 20h) conviennent à tous.
Contact
La Noë Vallio 56 130 Saint-Dolay. Courriel : yoga.ahimsa@orange.fr. ☎ 06 76 70 87 05 ou 02 99 08 23 59. ■

«La Bougeotte rieuse» Noël réussi

Samedi 4 décembre, l'association de commerçants, d'artisans et de professions libérales «La Bougeotte rieuse» a organisé une animation de Noël à la salle de la cantine. Une soixantaine d'enfants étaient présents avec leurs parents.

Au programme : marché de Noël par l'école publique L'Escargot Bleu, vente de gâteaux et de quiches par des jeunes de l'Espace Jeunes communal, buvette, panier garni par «La Bougeotte rieuse», venue du Père Noël qui était très attendue, goûter offert et spectacle gratuit «La balade de Lala» par François Picard d'Angers (ses chansons Françaises sur Youtube : francois picard). Une belle réussite ! Merci à tous. ■

Le Père Noël à Aucfer

Samedi 10 décembre, l'association des commerçants d'Aucfer a également organisé une animation de Noël avec l'arrivée du Père Noël.

Basket, dans les pas de Tony Parker

Samedi 29 octobre, la section basket avait organisé un déplacement pour assister à une rencontre du championnat de France de basket entre Cholet et Villeurbanne. Une centaine de Rieuxois y ont participé ! Cette soirée était exceptionnelle puisque, sur le parquet évoluait le triple champion de NBA et capitaine de l'équipe de France, Tony Parker. Au cours de la soirée, les jeunes licenciés ont participé au concours de lancers francs entre différents clubs. C'est le challenge du club le plus dynamique que les Rieuxois ont conquis en terre choletaise ; le club a été récompensé d'un ballon dédicacé par des joueurs locaux. En ce qui concerne la rencontre, les joueurs des Mauges se sont inclinés 70-79 et ce malgré le soutien du public avec plus de cinq milles personnes dans la salle ce soir-là.
Le club de Rieux compte cette année 95 licenciés répartis en 10 équipes. A noter : la montée pour la seconde phase de championnat de trois de nos équipes jeunes, dont deux au plus haut niveau départemental.

Contact
Laurent Piou
☎ 02 99 93 10 22 ■

Section foot : bilan à mi-championnat

A mi-championnat, les seniors réalisent un très beau parcours puisque l'équipe fanion se retrouve dans le premier tiers du classement. L'équipe réserve se classe actuellement première de son groupe. Elle a pour objectif la remontée immédiate en division supérieure. Le 4 décembre dernier, nous avons accueilli nos voisins d'Allaire pour deux matchs très disputés dans un excellent esprit. L'équipe réserve s'est imposée 4-3 sur un terrain de la Charmille noir de monde. Sur le terrain d'honneur, l'équipe A s'est difficilement imposée 2-1 sous une pluie battante. Un week-end riche en émotions mais satisfaisant pour la section football.
Notre école de football obtient également de très bons résultats, encadrés par des éducateurs disponibles et motivés. L'objectif de ce début d'année 2012 est d'entamer la préparation de la 13ème édition de notre tournoi interrégionale. De nombreuses équipes sont d'ores et déjà engagées (Nord-Pas-de-Calais, Mayenne, région parisienne, Vendée..). Rendez-vous donc le 26 et le 27 mai prochain.
Mais, notre vœu le plus cher pour cette nouvelle année est la conservation de notre terrain de la Charmille en l'état actuel pour que nous puissions accueillir dans des conditions normales nos licenciés jeunes et moins jeunes. ■

Un tarot solidaire organisé par la Macep

Le 3ème tournoi de tarot organisé au profit de l'association de Rieux Handi'Mobile s'est tenu le 26 novembre. Le nombre de participants était en hausse, dont beaucoup de fidèles montrant ainsi leur intérêt à cette manifestation de solidarité. Grâce à eux et aux nombreux partenaires qui nous ont fourni les lots, nous avons pu reverser plus de 390 euros à Handi'Mobile. Les 36 joueurs venus de tout le Pays de Redon ont déjà retenu la date du **prochain tournoi :** le samedi 24 novembre 2012. Soirée ouverte à tous. ■

Les P'tits Bouts de Rieux

L'association Les P'tits Bouts et l'Espace Jeunes ont fêté Noël le 22 décembre. Une trentaine d'enfants de l'association, accompagnés de leur assistante maternelle et de leur parent, ont assisté à un spectacle préparé par deux groupes de l'Espace Jeunes de Rieux. Célia, Leslie, Lisa, Julie et Alice ont interprété « Le petit chaperon rouge » dans une version de Noël, puis Agathe, Julie, Axel, Audrey, Lise, Florent, Baptiste, Antoine et Mathieu nous ont joué « A la recherche du Père Noël ». Les enfants (et les adultes !) ont adoré. Un grand merci aux jeunes pour leur imagination et leur investissement.
Pour finir cette belle matinée, tous le monde s'est souhaité un Joyeux Noël autour d'un goûter concocté par les enfants et les assistantes maternelles.

Les P'tits Bouts vous souhaitent une bonne et belle année 2012.

Contact
Fabienne Chevrel
☎ 02 99 91 94 54 ■

Agenda

La Réveillée 2012

Vendredi 27 janvier à 20h30 au Centre Social
Joute chantée en collaboration avec un groupe de jeunes de Rieux dans le cadre de l'action «T'es pas caps» autour de la prévention des conduites à risques.

Le principe : 2 groupes de chanteuses et de chanteurs s'affrontent à coups de chants ! Le répertoire traditionnel regorge de chansons évoquant ce thème… ça tombe bien !
Gratuit – Gâteaux-buvette sur place

L'ambiance sera à la fête le samedi 28 janvier 2012, car le bourg sera investi par l'atelier Musique de la Macep et les élèves du Groupement Culturel Breton. Les élèves musiciens seront réunis en stages instrumentaux dans les différentes salles communales, la Médiathèque et la salle paroissiale.

Au programme :

Samedi 28 janvier dans le bourg
Ateliers pour les élèves de l'Ecole de Musique Traditionnelle de 10h-12h et de 14h à 16h30

Ouverts au public :
11h : visite guidée de l'église par Albert Poulain (gratuit)
14h30-15h30 : atelier contes, chants avec Albert Poulain et dédicace de son livre « Carnets de route » (gratuit)
15h : Rando chantée menée par Daniel Cottin, Calixe et les enfants des écoles (gratuit)
16h : Galettes des rois offertes par la Bougeotte Rieuse et vin chaud
15h30-16h30 : bal pour les enfants de 4 à 6 ans (gratuit)
17h : Concerts dans les bars et à la médiathèque (gratuit)
19h : Fest-Noz/Tremplin Jeunes (2 €) - salle paroissiale
Restauration sur place

Partenariat :
Ecole de musique Traditionnelle, Macep, Commune de Rieux, Médiathèque, La Bougeotte Rieuse et le CIAS.

Calendrier des animations

- **5 :** Galette des rois au Club des Bruyères
- **6 :** Concours de belote organisé par Sports Loisirs
- **7 :** Fest-Noz à Quelneuc organisé par la MACEP
- **7 :** Galette des rois organisée par la section Basket
- **13 :** Galette des rois organisée par cyclo-VTT
- **21 :** Concours de belote organisé par le Comité des fêtes
- **25 :** Assemblée générale organisée de la FNACA
- **28 :** Galette des Rois organisée par la Bougeotte Rieuse
- **28 :** La Réveillée organisée par la MACEP et Groupement Culturel Breton du Pays de Vilaine

FEVRIER
- **2 :** Assemblée Générale du Club des Bruyères
- **3 :** Assemblée Générale de la MACEP
- **4 :** Crêpes party organisée par l'APE/OGEC
- **10 :** Assemblée Générale de Handi'Mobile
- 17 : Belote organisée par la FNACA
- **11 :** Courses cyclistes organisées par VSR 56
- **16 :** Concours de belote organisé par le Club des Bruyères
- **19 :** Commémoration à 11 h organisée par la FNACA
- **25 :** Chasse à courre à 14 h organisée par ACCA

Pour connaître le calendrier des animations des mois suivants, reportez-vous à l'agenda communal. Des exemplaires sont disponibles en mairie si vous ne l'avez pas reçu.

Pour se tenir au courant du calendrier des animations organisées sur la commune, rendez-vous sur le site web de Rieux :

www.rieux-morbihan.fr